

REUNION DU 11 OCTOBRE 2007

Le onze octobre deux mil sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUREAU, Maire.

Etaient présent : Monsieur Philippe LAUREAU, Maire

Messieurs Claude SIONNEAU et Georges PINGOT, adjoints

Mesdames Marie-Thérèse CROZA, Sophie DERRIEN, Christine DURAND, Aude LUCE, Nicole de la TAILLE et Messieurs Bruno ARNOUS RIVIERE, Dominique DENIS, Jean-Pierre EPIE, Jean-Marc HARAN, Paul JOGUET Conseillers

Absents excusés : Jean-Louis GUERIS

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Paul JOGUET,

Date de convocation : 04 octobre 2007

Date d'affichage : 12 octobre 2007

Point à ajouter :

- DELIBERATION - VENTE DU CHEMIN DE LA VALLEE - PRIX A DEFINIR

SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - MODIFICATION DES STATUTS - SIEML

2°) DELIBERATION - TRANSFERT DE COMPETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC » - SIEML

3°) DELIBERATION - TRANSFERT DE COMPETENCE - DISTRIBUTION GAZ - SIEML

4°) DELIBERATION - ENQUETE PUBLIQUE - DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DES CHEMINS RURAUX DE LA PENTIERE, DE LA VALLEE, DU PETIT BOUJARD A LA LIZARDIERE ET DU GUE BOURRIER.

5°) DELIBERATION - VENTE DU CHEMIN DE LA VALLEE - PRIX A DEFINIR

6°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - MODIFICATION DES STATUTS - SIEML

VU la délibération du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire du 9 mai 2007 approuvant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire,

VU les articles L.5211-17 à L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport du Maire concernant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire,

La Commune de CHEVIRE LE ROUGE décide :

- D'approuver les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire.

2°) DELIBERATION - TRANSFERT DE COMPETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC » - SIEML

VU la délibération du Comité Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire du 9 mai 2007 approuvant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine et Loire,

VU les articles 4,6 et 7 des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire,

VU l'article 56211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport du Maire concernant le transfert de compétence « éclairage public »,

La commune de CHEVIRE LE ROUGE :

- Donne un avis favorable sur le transfert de la compétence « éclairage public » au profit du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire.

3°) DELIBRATION - TRANSFERT DE COMPETENCE - DISTRIBUTION GAZ - SIEM

VU la délibération du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire du 9 mai 2007 approuvant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire,

VU les articles 4,6 et 7 des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine et Loire,

VU l'article L.5211-17 Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport du Maire concernant le transfert de compétence de la « distribution publique de gaz »,

La commune CHEVIRE LE ROUGE :

- Donne un avis favorable sur le transfert de la compétence de la « distribution publique de gaz » au profit du Syndicat Intercommunal d'Energies du Maine et Loire.

4°) DELIBERATION - ENQUETE PUBLIQUE - DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DES CHEMINS RURAUX DE LA PENTIERE, DE LA VALLEE, DU PETIT BOUJARD A LA LIZARDIERE ET DU GUE BOURRIER.

Déclassement d'une partie des chemins ruraux de la Pentière, de la Vallée, du petit Boujard à la Lizardière et Gué Bourrier à CHEVIRE LE ROUGE.

VU l'arrêté d'enquête publique en date du 29 juin 2007,

M. le Maire présente au Conseil Municipal, avec toutes les pièces à l'appui, le procès verbal de l'enquête à laquelle il a été procédé du 23 juillet 2007 au 6 août 2007, en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, par Monsieur Michel GUILLAUME, commissaire enquêteur, désigné par arrêté en date du 29 juin 2007. Sur le déclassement d'une partie des chemins ruraux de la Pentière, de la Vallée, du petit Boujard à la Lizardière et Gué Bourrier à CHEVIRE LE ROUGE.

Le Conseil Municipal :

- Après avoir pris connaissance des diverses pièces du dossier ainsi que des déclarations, observations ou réclamation recueillies à l'enquête et des conclusions du commissaire enquêteur, qui émet un avis favorable au déclassement,
- Considérant que deux mois se sont écoulés à compter de la date d'ouverture de l'enquête sans que le tiers des intéressés ait déclaré vouloir se grouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien du chemin et qu'il n'y a pas lieu, dans ces conditions, de faire application de l'article L.161-10 du nouveau code rural,

✧ Décide le déclassement d'une partie des chemins ruraux de la Pentière, de la Vallée, du petit Boujard à la Lizardière et Gué Bourrier à CHEVIRE LE ROUGE.

✧ Charge M. le maire de l'exécution de la présente décision et en particulier mettre les propriétaires acquéreurs en demeure de présenter leurs soumissions, chacun dans la limite de son droit, dans les conditions prévues à l'article L 161-10 du nouveau code rural.

✧ Les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par la commune sauf pour l'affaire concernant la cession du chemin de la Vallée où les frais seront à la charge des acquéreurs. Une délibération sera prise ultérieurement afin de définir le montant de cette vente.

5°) DELIBERATION - VENTE DU CHEMIN DE LA VALLEE - PRIX A DEFINIR

Le Conseil Municipal rappelle l'affaire concernant la cession d'une partie du chemin de la Vallée. Le prix sera défini en fonction de sa grandeur. Un rendez-vous sera pris avec le géomètre.

6°) DIVERS

✧ Mail de Jean-Michel MARCHAND concernant la révision de la carte judiciaire

✧ Courrier de l'Amicale des anciens élèves de l'école publique : présentation du nouveau bureau

✧ Courrier de l'ALQM : TELETHON - demande d'autorisation pour le passage sur la commune d'un convoi de 40 cyclistes le 8 décembre 2007.

✧ Courrier du karaté club Baugeois : remerciement pour la subvention versée.

✧ Courrier d'AFORBAT 49 : remerciement pour la subvention versée.

✧ Courrier de la DDAF : arrêté relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement.

✧ Etude de faisabilité d'une voie verte « La Flèche-Longué ».

✧ Compte rendu de la commission développement économique du 18 septembre 2007.

✧ Arbre de Noël : courrier adressé aux familles concernant les répétitions chant et théâtre.

✧ Commémoration du 11 novembre 1918 : rassemblement à 11H45 sur la place de l'Eglise le 4 novembre 2007 et départ à 12H00.

✧ Documents à consulter :

- Plaquette forum des métiers et de l'emploi hippodrome des Rairies vendredi 12 octobre et samedi 13 octobre 2007.

- Chambre d'agriculture et AFGA 49 : étude de groupe 2006 - revenus agricoles par système de production.

Sans autres questions la séance est levée le jeudi 11 octobre 2007 à 10 H 40.